



Indre
Nature

Mosaïque

Bulletin de liaison d'Indre Nature
Association départementale de protection de l'environnement



Sommaire

Nature

- Obs. naturalistes remarquables p.2
- Observatoire national des Hirondelles p.2
- Un HLM à Hirondelles p.2
- Un lichen rare qui ne passe pas inaperçu ! p.3
- Du bois et des vis pour un rat en or p.3
- La Pie et le Putois enfin tranquilles p.3

Dossier

- Le site des Veillons, vers une renaissance p.4-5

Tribune libre

- Mieux connaître et protéger la Cistude en région Centre p.6
- Suite à l'affaire des arbres Vellois... p.6

Vie de l'association

- Deux nouvelles recrues dans l'équipe p.7
- AG 2012, un belle journée conviviale et bien remplie. Un succès ! p.7
- Rando : Le Fragne sur la commune de Pouligny-Notre-Dame p.8
- Site internet : restez branché ! p.8

Mémo

- Prochains rendez-vous p.8
- Atelier de l'asso. p.8

Editorial

Dans un récent communiqué de presse, Bruno Genty (président de France Nature Environnement, notre fédération nationale) écrivait : « *c'est à force de repousser l'échéance de prise en compte concrète de l'environnement qu'on transforme l'opportunité en contrainte* ».

De nombreux secteurs de l'économie ont freiné, freinent, la prise en compte environnementale, pensant ainsi protéger leurs positions. Ainsi, au lieu d'anticiper les problèmes environnementaux, ceux-ci deviennent des contraintes imposées d'un point de vue réglementaire.

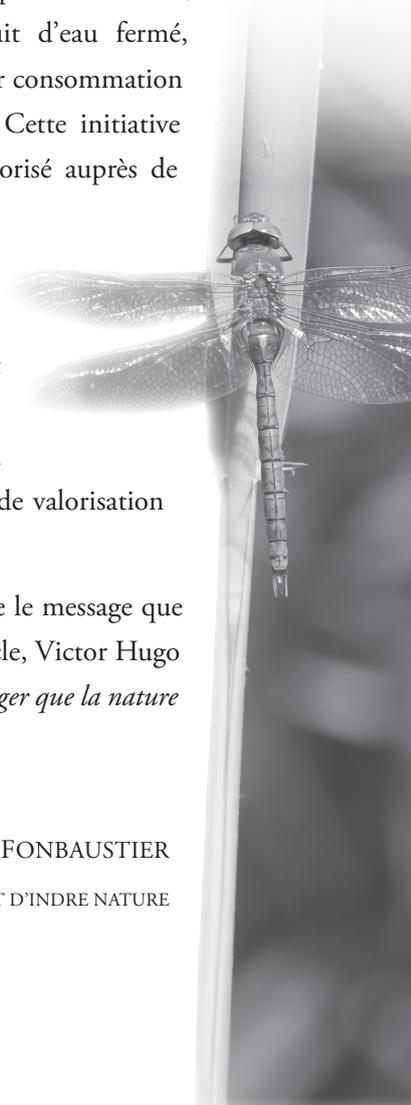
De nombreuses pollutions de rivières, causées par des industries, ont par exemple généré des coûts de dépollution importants pour ces sociétés et la collectivité. Pourtant depuis plusieurs années, de nombreux industriels travaillent en circuit d'eau fermé, protégeant ainsi le milieu naturel, réduisant leur consommation et par là souvent leurs coûts de production. Cette initiative devenant ainsi un atout susceptible d'être valorisé auprès de leurs clients.

Les «contraintes environnementales» peuvent devenir pour des entreprises innovantes un tremplin vers des opportunités alliant respect écologique et responsabilité citoyenne tout en conciliant l'efficacité économique et le retour à l'emploi. Le développement de tout le secteur de valorisation du recyclage peut nous l'illustrer.

Encore faut-il que nous soyons prêts à entendre le message que nous envoie notre environnement. Au XIX^e siècle, Victor Hugo notait avec justesse : « *C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas.* »

JEAN-PIERRE FONBAUSTIER

PRÉSIDENT D'INDRE NATURE



Obs remarquables

Du 07^{er} février 2012 au 04 juin 2012

MAMMIFERE

- **Murin de Brandt** : 1ère colonie de mise bas dans l'Indre 06/2012 (TC)
- **Muscardin** : 1 nid estival et restes de noisettes (2011) découverts à Vigoulant (FB)

OISEAU

- **Petit-duc scops** : 1 entendu le 21/05, Le Pêchereau (RD)
- **Hibou des marais** : 2 à 4 couples, Chabris (CC) Aéroport Châteauroux Déols (TC, FB, LT), Tournon-St-Martin (MCF)
- **Grèbe esclavon** : 1 ad. le 18/04 à Ste Gemme (VM, JMP)
- **Ibis falcinelle** : 1 du 22/04 au 22/05 (RNC, GD), 2 en vol le à Rosnay le 07/05 (CB)
- **Oie rieuse** : 4 en vol le 20/04 à St Michel en Brenne (RR)
- **Faucon kobez** : 1 ♀ le 07/06 sur l'aéroport de Chateauroux (TM)
- **Bécasseau de Temminck** : 1 ad à Lingé le 09/05 (GJ, JMP)
- **Merle à plastron** : 2 le 08/04 à Mézières-en-Brenne (TD), 1 le 01/05 à Chabris (CP) et 6 le 02/05 à Velles (YC)

AMPHIBIEN

- **Sonneur à ventre jaune** : 10^{aine} de chanteurs le 31/05/2012, Gournay, nouveau site pour l'espèce (RD)

ODONATE

- **Leucorrhine à large queue** : 1♂ territorial, étang de l'Epinau de Ruffec (SB, GJ)

PAPILLON

- **La Leucanie sicilienne (*Mythimna sicula*)** : nouvelle espèce de Noctuelle pour l'Indre, le 18/05 aux Veillons, Pouligny-St-Pierre (Groupe sortie Chapitre Nature)
- **la Zygène d'Ostérode (*Zygaena osterodensis*)** : espèce découverte dans l'Indre en 2011, observée de nouveau le 09/06 en Forêt de Lancôme (GIL Centre)
- **Stenophylla graciola** : 1ère obs dans l'Indre (DV, AM)
- **Mélitée noirâtre (*Melitaea diamina*)** : 20/05, St Gilles. Nouvelle espèce pour l'Indre, liée à la Valériane (TL)

ORTHOPTERE

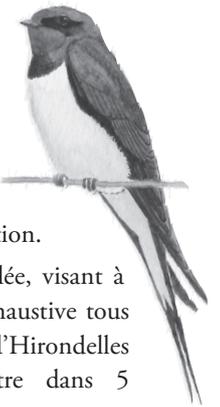
- **Le Barbitiste des Pyrénées (*Isophya pyreneae*)** : 3 larves en mai, commune de Lizeray. Espèce découverte en 2011 en région Centre (RD)

BOTANIQUE

- **Ophioglosse vulgaire** : 100^{aines} de pieds sur l'aéroport de Déols le 10/05 (SC)

Florent Billard (FB), Morgan Boch (MB), Sylvie Boucher (SB), Carole Bourdiaux (CB), Sylvie Caux (SC), Yves Chastang (YC), Thomas Chatton (TC), Thomas Dagonet (TD), Gilles Dézécot (GD), Romuald Dohogne (RD), Georges Jardin (GJ), Mathieu Krammer (MK), Tjitske Lubach (TL), Alexandre Mari (AM), Thibaut Michel (TM), Valentin Motteau (VM), Claude Picoux (CP), Jean-Marie Pruvost (JMP), Romain Riols (RR), Lea Turcat (LT), Denis Vandrome (DV), Réserve naturelle de Chérine (RNC)

Observatoire National des Hirondelles



Les hirondelles font partie des espèces d'oiseaux les plus populaires de France.

Malheureusement, même avec la sympathie de beaucoup d'entre nous, les hirondelles sont menacées : depuis 1989 -41 % pour l'Hirondelle de fenêtre et -12 % pour l'Hirondelle rustique (d'après le Muséum National d'Histoire Naturelle, 2010).

C'est avec ce dramatique constat que la LPO a décidé de lancer une enquête nationale sur 2 ans (2012-2013). Indre Nature en est son relai pour le département. Cette enquête est l'occasion de constituer un réseau permanent de suivi. Elle repose sur deux volets complémentaires :

- Une enquête participative visant le grand public et ciblant l'Hirondelle de fenêtre : il s'agit de collecter

toutes les informations relatives à la présence de colonies de reproduction.

- Une enquête plus ciblée, visant à dénombrer de façon exhaustive tous les couples nicheurs d'Hirondelles rustiques et de fenêtre dans 5 communes par département et par an. Cette enquête est complétée par l'inventaire et le dénombrement des colonies d'Hirondelles de rivage.

Le protocole de l'enquête est téléchargeable sur notre site internet. Rdv dans «dossier à télécharger» rubrique *Ornithologie*.

Si vous souhaitez participer à l'un ou l'autre volet de l'enquête, contactez Thomas Chatton .

thomas.chatton@indrenature.net

THOMAS CHATTON

Un HLM pour Hirondelles

La crise du logement n'épargne définitivement personne ! En effet, les Hirondelles de fenêtre trouvent de moins en moins de logements favorables à leur installation (corniches de toitures, rebords de fenêtres ...) D'autre part, ceux-ci sont détruits par les habitants des lieux à cause des nuisances que les locataires peuvent occasionner (fientes, bruits). Face à cette pénurie d'habitats, la ville de Châteauroux et Indre Nature ont décidé de se mobiliser afin de mener

une action symbolique visant à mieux faire connaître cette espèce qui affectionne nos centres villes : **la mise en place d'une tour à hirondelles dans le parc public du jardin des Cordeliers**. Cette action s'inscrit dans une suite d'actions ayant pour but de favoriser la nature urbaine, telles que l'Objectif Zéro Pesticide ou la gestion des prairies du val de l'Indre. Pour autant, cette installation ne doit pas conduire à des destructions volontaires de nids naturels sous prétexte que l'on met à la disposition des hirondelles des colonies artificielles. L'Hirondelle de fenêtre est protégée par la loi et la destruction de ses nids est donc interdite.

Pour l'instant, aucune hirondelle ne niche dans cette tour mais l'installation est encore trop récente. D'autres tours à hirondelles pourraient voir le jour si une colonie s'installe durablement sur ce site, l'objectif étant bien entendu d'utiliser ces tours comme des outils de communication sur la nature en ville.



(Photo : Valentin Motteau)

VALENTIN MOTTEAU

Un lichen rare qui ne passe pas inaperçu !

Le lichen qui nous intéresse ici est rangé dans la catégorie des lichens foliacés. En effet, on peut dire que *Lobaria pulmonaria* présente un thalle en forme de feuille de salade. C'est l'un des plus grands lichens de notre région avec un thalle atteignant facilement les trente centimètres et dont l'aspect rappelle celui de poumons (d'où son nom).

Ce lichen, d'un beau vert lorsqu'il est humide, demeure très sensible à la pollution atmosphérique, ce qui explique sa rareté. On note sa présence sur le tronc des arbres plongés dans la pénombre de leur feuillage et dans des conditions atmosphériques relativement humides.

Pour le moment, seule une station est connue dans l'Indre.

Il s'agit de celle du Château de la Motte, en forêt de Châteauroux et qui mériterait bien toute l'attention des forestiers. Il est



vrai que dans ce secteur, des coupes claires ont récemment été effectuées et il est probable que cette modification du milieu engendre durablement des changements

hygrométriques néfastes à la biologie de ce lichen.

Les lichens sont le produit d'une symbiose entre un champignon et des algues qui, rappelons-le, ne parasitent en aucun cas le support sur lequel ils se développent, même s'il s'agit de l'écorce d'un arbre. Donc, rappelez-vous que lorsque l'écorce d'un pommier de votre jardin se couvre de lichens (il s'agit le plus souvent d'*Evernia prunastri*) c'est que l'air y est sain et qu'il est inutile de broser l'écorce de votre arbre. Au contraire, laissez donc pousser ces lichens car le jour où vous constaterez qu'ils noircissent ou bien qu'ils tendent désespérément à disparaître, vendez et allez vous installer ailleurs sans oublier de soutenir les actions en faveur de la lutte contre toutes formes de pollutions.

GILLES DÉZÉCOT

Du bois et des vis pour un rat en or

Connaissez-vous le Muscardin ?



C'est un petit rongeur merveilleux qui nous passionne. On l'appelle encore « Rat d'or » en raison de son pelage d'un roux doré. Il est nocturne, mais vous pouvez trouver des indices de sa présence en observant les orifices qu'il perce dans les noisettes.

Nos petits amis aux yeux couleur d'ébène vont pouvoir se réjouir !

Un atelier nichoir a été réalisé en avril dernier grâce à de fidèles adhérents pleins d'idées et de motivation débordante ! Jacques Boureau a lui-même repensé et réalisé les nichoirs à Muscardins.

Durant 3 jours, ils ont construit plus de 20 nichoirs aidés par d'autres mains habiles : celles de Micheline Boureau, Jean-Marie et Marie France Pruvost ainsi que Léa Turcat.

Que de temps gagné grâce à ces sympathiques bénévoles !

Les petits gîtes de bois ont été posés à la fin du mois de mai. Il n'y a plus qu'à attendre que ces jolies petites maisons trouvent rapidement des locataires et que la population de muscardins augmente dans les années futures.

En attendant, continuer de ramasser les noisettes !

Un article sur internet est maintenant disponible, n'hésitez pas à aller jeter un coup d'œil pour plus de renseignements sur le rat d'or et sa façon de ronger les noisettes.

Remerciements particuliers aux participants de l'atelier : Jean-Marie et Marie France Pruvost, Jacques et Micheline Boureau, Léa Turcat.

Contact : Florent Billard, muscardinologue professionnel



LÉA TURCAT & MICHELINE BOUREAU

La Pie et le Putois enfin tranquilles

Le classement des animaux nuisibles a été réformé cette année. La liste des animaux nuisibles était fixée annuellement par arrêté préfectoral, désormais ces listes départementales sont reprises dans un seul arrêté ministériel pour une durée de trois ans.

Pourquoi cette réforme ? Suite à de nombreuses attaques en justice par l'association ASPAS (173 arrêtés déclarés illégaux en 20 ans !), le ministère a décidé de laisser moins de chances aux associations d'attaquer les arrêtés préfectoraux (dixit le préfet) au motif du manque de justifications scientifiques au maintien de certaines espèces sur les listes des animaux classés nuisibles.

Lors de la dernière commission départementale de chasse et de faune sauvage (CDCFS), la Pie bavarde et le Putois ont ainsi été retirés de la liste départementale.

Aujourd'hui, reste à connaître si le ministère valide par arrêté ministériel la liste retenue lors de cette commission départementale.

THOMAS CHATTON

Le site des Veillons, vers une renaissance

Face à un site à forte valeur biologique très dégradé par diverses atteintes, deux possibilités s'offrent à l'observateur : baisser les bras et tourner les talons ou au contraire jouer sur tous les tableaux possibles et imaginables pour restaurer au mieux ce trésor écologique.

C'est cette dernière voie qu'a emprunté Indre Nature depuis 2003 sur le site des Veillons, à Pouligny-Saint-Pierre.

Le causse calcaire des Veillons, site d'une grande valeur biologique

Le site des Veillons, d'une surface d'environ 9 ha, se situe sur la commune de Pouligny-Saint-Pierre dans le Pays blancois. Il est renommé pour sa particularité géologique depuis fort longtemps. Celle-ci a favorisé le développement d'une flore et d'une faune originales intimement liées aux conditions des sols, de chaleur et de sécheresse.

Plus connu sous le nom de causse du Veillon, il était parcouru jusque dans les années 70 par de petits troupeaux de chèvres et de

moutons. Depuis, les naturalistes ont mis en évidence au fil des années le fort intérêt écologique du lieu malgré le processus d'enfrichement engagé. Preuve de sa richesse biologique, cette pelouse calcicole a été classée au début des années 80 en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Sa mosaïque de milieux naturels liés à la roche calcaire en fait l'un des sites majeurs de l'Indre pour la qualité et la diversité de ses milieux calcicoles : végétation rase sur dalles rocheuses, pelouses calcaires xérophiles à mésophiles, fourrés de genévriers et bois de chênes pubescents.

Le Causse du Veillon héberge de nombreuses espèces végétales dont 18 remarquables. On peut citer la rarissime Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertiana*), protégée en France,

et l'Orobanche du thym (*Orobanche alba*). Mais, c'est surtout l'importante diversité végétale avec son riche cortège d'espèces typiques des milieux calcaires qui donne toute sa valeur botanique au site. Papillons et orthoptères sont les groupes du monde animal les plus représentés. Le site des Veillons héberge la plus grosse population d'Azurés bleu céleste (*Polyommatus bellargus*) du département. Est également présent le rare Mercure (*Arethusana arethusana*) dont la population s'est accrue avec l'ouverture du milieu. D'importantes populations d'orthoptères sont également hébergées : parmi les espèces recensées, 5 sont déterminantes ZNIEFF, les plus remarquables étant l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger ephippiger*) et la Decticelle bicolor (*Metrioptera bicolor*).



(Photo : Sylvie Causs)

Azurés bleu céleste

De multiples dégradations au cours du temps

Si l'intérêt du patrimoine naturel de ce site s'avère incontestable, son intérêt agronomique est à l'inverse quasi nul. Aussi, depuis la disparition des troupeaux qui entretenaient sa végétation, ce site s'est enfriché et a fait l'objet de dépôts de déchets divers depuis plusieurs décennies, dégradant ainsi son patrimoine naturel.

Il a en outre été partiellement détruit en 2003 lors des travaux de réfection de la D 975 qui le longe. La société Toffolutti, chargée de réaliser ces travaux et mal conseillée par la municipalité d'alors, installe de manière illégale une centrale à bitume mobile sur un hectare du site.

Cependant, plutôt que d'entrer dans une démarche de procédure

judiciaire, souvent longue et incertaine, Indre Nature a alors cherché à transformer cette nième atteinte à la biodiversité exceptionnelle du site en point de départ d'une gestion écologique durable et acceptée de la population locale. Ainsi, avec l'appui du Parc naturel régional de la Brenne et du Service des Routes du Conseil général de l'Indre, Indre Nature a négocié avec l'entrepreneur fautif une réparation comprenant trois volets financiers :

- versement à Indre Nature d'une somme de 4 500 € pour financer la remise en état immédiate des terrains (décapage et enlèvement des matériaux rapportés par lui sur le site),
- versement à Indre Nature d'une somme de 5 600 € pour assurer

le suivi faune et flore des terrains dégradés et effectuer les démarches nécessaires à l'acquisition de terrains,

- versement à Indre Nature d'une somme de 9 000 € destinée à l'achat de ces terrains ou de terrains similaires dans l'Indre (somme réservée sur un compte dédié au Crédit coopératif dans l'attente d'une opportunité foncière).

Indre Nature a accepté de se charger en lieu et place de l'entreprise des travaux de remise en état d'urgence, d'en assurer le suivi écologique ainsi que les démarches administratives (cadastrales, généalogiques et judiciaires) en vue de l'acquisition de ce site afin de garantir sur le long terme sa protection. La tâche ne fut pas simple, les terrains appartenant à une multitude de propriétaires, dont les principaux étant décédés sans héritiers. Comme suite, le Tribunal de Grande Instance de Châteauroux a confié en mai 2008 la gestion de ces terrains, représentant environ 10 ha, aux services des Domaines, ouvrant ainsi la porte à une acquisition.



Hiver 2005-2006 : décapage de la zone dégradée par l'entreprise Toffolutti

(Photo : Marie-Hélène Froger)

Un heureux dénouement grâce à des partenariats multiples réussis

Parallèlement, durant l'été 2008, le nouveau maire de la commune de Pouligny-Saint-Pierre informe Indre Nature du souhait de la commune de se porter acquéreur du site afin de rendre visible depuis la principale voie de circulation routière le pâturage des chèvres et de constituer ainsi une vitrine pour l'AOP du fromage Pouligny-Saint-Pierre. Un couple d'agriculteurs éleveur de chèvres, alors récemment installé à proximité immédiate du site, est également invité à s'associer au projet de gestion d'une pelouse calcicole par un pâturage extensif de chèvres. Objectif de ce partenariat à trois structures, officialisé via une convention tripartite (commune de Pouligny-Saint-Pierre, EARL du Start Chièbe et Indre Nature) d'une durée de 18 ans : préserver le site et sa biodiversité tout en permettant une activité économique (élevage de chèvres en plein air et production de fromage

labellisé).

Un plan de gestion écologique a été rédigé en parallèle par Indre Nature afin de mener à bien la préservation du site et l'activité agricole, en orientant d'une part les travaux de remise en état et de gestion du site d'autre part.

Pour financer les travaux de suivis techniques, de défrichage, d'enlèvement des plus gros déchets et de clôture du site pour l'accueil de chèvres, Indre Nature s'est également lancé dans le montage d'un plan de partenariats et de financements ambitieux, associant à ses côtés la commune de Pouligny-Saint-Pierre, la communauté de commune Brenne Val de Creuse, la région Centre, les fondations de France et Noé conservation, le fonds européen FEADER, sans oublier les crédits obtenus en 2003 de l'entreprise Toffolutti.

Les travaux de défrichage, menés par la Brigade verte de la communauté de commune Brenne Val de Creuse, accompagnée par un agent communal de Pouligny-Saint-Pierre pour l'enlèvement des déchets, vont ainsi s'opérer durant l'hiver 2010-2011. Ils seront poursuivis à l'automne 2012, tandis que la clôture sera posée d'ici la fin de l'année par l'Alliance pastorale.

Ainsi, grâce au long et patient travail relationnel et technique mené par Indre Nature, les chèvres devraient ainsi à nouveau fouler ce cause calcaire fin 2012, la biodiversité sauvage continuer à reconquérir ce site exceptionnel, cela pour le plus grand plaisir des naturalistes, des touristes, des habitants et des scolaires de la commune.

EDITH ARMANGE, JEAN ELDIN, BLANDINE GRILLON



Mieux connaître et protéger la Cistude d'Europe en région Centre !

C'est en 2007 qu'a débuté sur la Réserve Naturelle de Chérine et les propriétés voisines, une étude avec pour objectifs de déterminer l'état de conservation de la population de cistudes et de suivre l'évolution de ses effectifs. Deux techniques



Zoey, alias Cistude-women à la recherche de ses protégées par radiopistage...

ont été mises en place : le piégeage, à l'échelle de 3 chaînes d'étangs et 21 plans d'eau, et le radiopistage (20 individus équipés).

Au cours de ces 4 années, 1684 tortues ont été capturées, avec une égale proportion de mâles et femelles. Au contraire, les jeunes sont très peu représentés dans la population: seuls 6 % en moyenne. Malgré des effectifs globalement importants, on constate des densités de tortues extrêmement variables (3 à 74 individus/ha) en fonction des sites. Les étangs anciens présentant des ceintures de végétations aquatiques importantes et diverses accueillent de nombreuses cistudes. Les milieux marécageux (queue d'étang, saulaie inondée), favorables à l'hivernation, semblent également être un facteur important de répartition des effectifs. Le domaine vital des cistudes (9 ha pour les femelles et 15 ha pour les mâles) s'étend sur plusieurs étangs. Elles utilisent les corridors aquatiques (fossés) et terrestres (bois) pour se déplacer ainsi que les milieux ouverts pour pondre (prairies, digues, chemins...). La principale cause de mortalité observée

en Brenne est routière. Les écrasements ont lieu lors de la sortie d'hivernation, au moment de la ponte et suite aux assècs.

Aujourd'hui, la cistude fait l'objet d'un Plan National d'Actions. Celui-ci, décliné en région Centre, conduit à la mise en place de nombreuses actions en sa faveur (Plaquette «Levez le Pied», restauration de l'étang Lion...). Le statut des populations, quant à lui, est étudié par des campagnes de captures dans 3 départements : l'Indre sur les mares de la forêt domaniale de Châteauroux, l'Indre-et-Loire où vit une population isolée sur la commune Charnizay et le Loir-et-Cher. L'objectif étant, bien évidemment, de mieux connaître la cistude afin de mieux la protéger !

ZOEY OWEN-JONES



Tribune libre, suite...

Suite à l'affaire des arbres Vellois... (mosaïque n°62, Printemps 2012, p6)

Une commission de l'environnement vient de voir le jour à Velles.

Mais quelle commission !

Elle commence par éliminer purement et simplement les principaux protagonistes du collectif de défense des arbres et place – souvent en leur forçant la main – des personnes visiblement peu concernées par les problèmes de l'environnement et n'ayant pas levé le petit doigt pour protester contre l'abattage massif des arbres.

Sa ligne de conduite est claire : ne pas faire de vagues, ne plus

embêter l'agriculteur responsable du massacre des arbres depuis deux ans, évoluer dans la bonne entente, répertorier de-ci, de-là quelque petite chose à préserver, et surtout utiliser l'étiquette « protection de l'environnement » afin d'empêcher que l'ancien terrain militaire de Chambon soit un lieu d'accueil pour les gens du voyage.

Quel programme alléchant !

RICHARD BERNAER

Rectificatif à la page 6 du Mosaïque n°62 rubrique Affaire juridiques

Suite à la dernière Assemblée générale d'Indre Nature puis à la lecture de l'article traitant de l'audience de M. Florian Benoist pour destruction volontaire par tir d'une Grue cendrée, le chef du service départemental de l'ONCFS de l'Indre nous demande de préciser que les agents de son service ne peuvent assister à une audience qu'à la demande expresse du Président du Tribunal ou du Procureur de la République. Celle-ci n'ayant pas été faite, ils n'ont pu assister à l'audience du 5 décembre 2011 et ainsi répondre aux assertions du prévenu et aux questions du tribunal. Par ailleurs, il n'y a eu aucun contact entre les agents du service et M. Benoist du jour de l'infraction à celui de l'audience ; de fait il n'a pu être conseillé par ceux-ci sur son moyen de défense.

Deux nouvelles recrues dans l'équipe

Sylvie

Sylvie Caux a été embauchée mi mars à Indre Nature pour un CDD de un an. Elle occupe un poste de Chargée de missions Botanique (et remplace sur ce volet Blandine Grillon) et de Coordinatrice d'équipe sur les dossiers biodiversité. Sylvie nous arrive de Bourgogne, où elle œuvrait dans un Conservatoire d'Espaces Naturels sur la gestion et la protection des sites à forts enjeux écologiques. Très enthousiaste par la découverte de la flore locale, Sylvie aime plus particulièrement essayer de mieux comprendre le fonctionnement d'un milieu par l'étude de sa végétation. Elle n'en reste pas moins motivée par les autres domaines naturalistes et notamment par l'ornithologie. Elle travaillera cette année sur divers plans de gestion et suivis scientifiques floristiques, et participera à la mise en place de mesures agri-environnementales sur le département.

Son domaine de prédilection : vadrouilles naturalistes et photo macro

Signe particulier : aime le café, et aussi le café



Margaux

Margaux Lelong nous arrive de la Sarthe pour un CDD portant sur des dossiers faunistiques. Elle restera avec nous jusqu'à la fin d'année, pour travailler principalement sur des études ornithologiques mais aussi sur des suivis de chauves-souris. Elle a déjà derrière elle une solide expérience dans ces deux domaines naturalistes, acquise auprès de diverses associations de protection de la nature en Vendée ou en Anjou. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Son domaine de prédilection : les chiroptères et les oiseaux

Signe particulier : passionnée par tout ce qui vole



AG 2012, une belle journée conviviale et bien remplie. Un succès !

Le 24 mars 2012, Indre Nature conviait ses adhérents à Pouligny-Saint-Pierre pour son assemblée générale.

Dès 9h, la foule se pressait devant la salle des fêtes, point de rendez-vous pour la visite matinale du causse des Veillons. Accueillis sur le site par Mme Dumas, éleveuse de chèvres, M. Moulène du conseil municipal de Pouligny-Saint-Pierre, l'équipe d'Indre Nature a présenté à tous cette pelouse calcicole exceptionnelle en cours de restauration.

Après cette promenade de santé instructive, un moment gastronomique était prévu au restaurant « La Source » à Saint-Aigny pour déguster les excellentes spécialités de pays.

A 14h, retour à la salle des fêtes pour un moment culturel : la découverte de la belle exposition du Groupe photo d'Indre Nature.

Ensuite, les salariés et les administrateurs se sont succédé au micro, pour présenter au public, de façon pédagogique et vivante, le bilan des activités très variées de l'association en 2011.

Et enfin, pour clore cette journée bien remplie, tout le monde s'est retrouvé, dans la bonne humeur, autour du traditionnel « verre de l'amitié ».

L'assemblée générale est un moment important de la vie associative qui permet à tous de rencontrer

l'équipe, les administrateurs, les autres adhérents ; d'apporter vos idées, vos critiques (constructives) ; de proposer votre aide. Chacun d'entre nous peut s'impliquer concrètement pour la défense de notre environnement. « **Indignez-vous !** », comme l'a conseillé, ce jour-là, notre président Jean-Pierre Fonbaustier, dans son discours, reprenant le titre du célèbre manifeste du résistant Stéphane Hessel.

ANNE GOUZON

Vous étiez près de 60 à la sortie du matin !



(Photo: Sylvie Caux)

Rando : Le Fragne sur la commune de Pouligny-Notre-Dame

Mémo

Prochains rendez-vous

Forum des associations

15 et 16 septembre 2012

Châteauroux

Contact : edith.armange@indrenature.net

Ateliers de l'asso

(Pour des questions d'organisation, il est important de s'inscrire par téléphone)

Au local d'Indre Nature
(Parc Balsan, Châteauroux)

Atelier pelotes de rejection

Pause estivale. Pas d'atelier pelotes en juillet et août !

Reprise en septembre, tous les mercredi, à 14 h.

Détermination d'exuvies

Chaque 1^{er} mercredi du mois à 14h.

REVUE DE PRESSE

Nous cherchons quelques personnes pour épauler Anne-Marie à décortiquer les actualités les mercredis matin.

Indre Nature

Maison de l'environnement
Parc Balsan

44 avenue F. Mitterrand
36000 CHATEAUROUX

Tél: 02-54-22-60-20

association@indrenature.net

Notre site : www.indrenature.net

Directeur de publication : Jean-Pierre Fonbaustier

Comité de rédaction : Agnès Auclair, Jean Eldin, Jean-Pierre Fonbaustier,
Marie-Hélène Froger, Sophie Winandy.

ISSN : 1638-332X

Dépôt légal : 2012-02

Les avis exprimés n'engagent que leurs auteurs

www.indrenature.net

Aux confins du Limousin, dans le sud du département, autour du signal du Fragne, nous étions sept à participer à la randonnée du 4 septembre dernier.

Nous avons effectué un circuit autour du signal du Fragne, environ 6 km, avec dès le début l'escalade de la butte boisée parmi les fougères et les genêts, atteignant le point le plus haut de l'Indre soit l'altitude de 456 m !

Puis, au carrefour des chemins, nous avons pris un sentier qui nous a conduit jusqu'à la sortie du bois de châtaigniers et chênes sessiles. Là, nous avons une vue dégagée sur la Marche creusoise, et aussi par temps très clair sur la chaîne des Puys.

Heureusement que parmi nous, il y avait des botanistes et entomologistes confirmés pour combler l'absence des oiseaux particulièrement discrets en cette fin d'été (merci Gisèle et Micheline).

Au cours du trajet, nous avons découvert une haie plessée sur plusieurs centaines de mètres.

Lors du pique-nique, alors que nous nous restaurions en toute convivialité (merci Dominique), apparut une Cigogne noire qui utilisait la colonne d'air chaud, en décrivant des cercles dans ce courant. Moment magique car toujours inattendu qui marquera chaque participant !

Mais, nous n'étions pas au bout de nos surprises, car bientôt des passereaux attirèrent notre attention. En effet, un Gobemouche gris, migrateur par excellence, en route pour ses quartiers d'hiver de l'Afrique tropicale dispute les insectes présents autour des pommiers à deux Gobemouches noirs mâle et femelle qui stationnent également sur le verger.

L'après midi, après une belle averse, en traversant le village du Fragne, au bord d'un chemin, plusieurs espèces de passereaux se manifestèrent recherchant leur nourriture après l'orage.

En une dizaine de minutes, pas moins de quinze espèces seront observées dont une Huppe fasciée, qui au même titre que la Cigogne noire et les Gobemouches marquera nos esprits.

Bilan de cette journée mémorable : 24 espèces d'oiseaux vues ou entendues.

GEORGES JARDIN

Site internet : restez branché !

Après plusieurs années de préparation et un piratage juste après sa mise en ligne, notre site internet est enfin stable. Vous y retrouverez toutes les informations sur l'association.

Les **dernières actualités** vous sont présentées en page d'accueil.

Les **dernières info naturalistes** sont à retrouver dans la rubrique «*obs remarquables*».

Le **calendrier en ligne** vous présente tous nos rendez-vous. Triez-le par semaine, mois ou thématique il contient plus d'informations que son cousin papier !

Enfin, si vous avez des questions à poser, des info à partager, inscrivez vous sur le **forum** pour échanger avec les autres adhérents, les administrateurs et les salariés.



(photo : Sophie Winandy)